



**ASSOCIATION EVRY-VILLAGE**  
Association Loi de 1901 déclarée  
sous le n° W912000595  
Siège social et Correspondance :  
Mairie annexe du village – Place  
du Général de Gaulle 91000 EVRY

## CONCOURS PHOTO intitulé : « Regard libre sur les rues du Village aujourd'hui »

*L'association « EVRY-VILLAGE » a pour ambition d'être un outil de concertation et de proposition, pour :*

- ❖ *Veiller à la sauvegarde de l'habitat et de l'environnement de l'ancien bourg d'Evry et à son caractère propre dans le cadre de la ville d'Evry.*
- ❖ *Promouvoir la vie de quartier comme lieu de rencontres et d'échanges, ainsi que son animation culturelle et de loisirs.*



## REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

Ce concours est organisé par l'association *EVRY-VILLAGE* dans le cadre des manifestations des 2 et 3 Juin 2018 célébrant son 30<sup>ème</sup> anniversaire.

Nous avons choisi, pour l'occasion, de mettre en valeur les rues du Village auxquelles nous sommes attachés, et ce par des expositions, conférences et par un concours photo qui laissera la trace de ce qu'est le Village aujourd'hui.

Le thème choisi pour le concours : **donner un « Regard libre sur les rues du Village aujourd'hui »**, laisse à l'œil du photographe beaucoup de liberté pour montrer ce qu'il voit ou ce qu'il a envie de montrer.

L'accroche principale, et donc la sélection, sera recherchée dans l'**aspect pittoresque** du regard offert, auquel s'adjoindront l'**originalité** et l'**authenticité** des photos. La remise des prix se déroulera le dimanche 3 Juin à 14h au 1<sup>er</sup> étage de la mairie annexe.

Le mot « rue » doit être pris au sens large, cela peut également être une avenue, une ruelle, un passage étroit, etc.

Les photos, couleur ou noir et blanc, format « paysage » ou « portrait », devront avoir été prises par l'exposant lui-même et avoir une bonne définition afin d'offrir une netteté suffisante.

**Les candidats sont invités à produire, au maximum, trois photos en deux supports :**

- ✓ **Support numérique**, à envoyer par e-mail à « [30ans@evry-village.com](mailto:30ans@evry-village.com) » au plus tard le mercredi 2 mai 2018, date limite d'inscription. Le seul format du support numérique accepté est le « JPEG ».
- ✓ **Support papier** : formats traditionnels (10x15) à (20x30 ou équivalent) maximum, avec ou sans cadre, à déposer dans la boîte à lettres de l'association Evry-Village, mairie annexe, place du Général de Gaulle à Evry (en précisant « Concours photo »), au plus tard le samedi 26 mai 2018.

Le nom de la rue devra être précisé, avec la date approximative de prise de vue, ainsi que les nom, prénom et coordonnées de l'exposant, à la fois en accompagnement du support numérique, comme au dos du support papier ou du cadre.

L'exposant accepte que le support numérique de ces photos puisse être utilisé par l'association à des fins d'archivage ou de publications internes.

Les œuvres confiées pourront être récupérés, pour ceux qui le souhaitent, le dimanche 3 juin entre 17h30 et 18h30 au 1<sup>er</sup> étage de la mairie annexe.

L'association EVRY-VILLAGE le 17 mars 2018

Renseignement complémentaire : 06.07.54.93.22, ou 06.18.81.00.46, ou écrire à [30ans@evry-village.com](mailto:30ans@evry-village.com)

Document joint : **Bulletin d'inscription** au concours photo « Regard libre sur les rues du Village aujourd'hui » à retourner (complété) par e-mail adressé à « [30ans@evry-village.com](mailto:30ans@evry-village.com) », au plus tard le mercredi 2 mai 2018 (en même temps que vos supports numériques)